

Cap sur...

Le gérontopôle des Pays de la Loire se présente comme un "ensemblier"

Publié le 10/03/23 - 18h18

Think tank, cahier des charges et récemment mise en place d'une union... Les gérontopôles s'outillent vers une reconnaissance nationale. Qu'en est-il en région ? Hospimedia vous emmène dans les Pays de la Loire pour débiter une série de reportages. Le gérontopôle ligérien prône la pluridisciplinarité organisée.



Le gérontopôle des Pays de la Loire, basé à Nantes, inscrit ses actions en faveur des âgés à l'échelle de la région. (Hospimedia/Lydie Watremetz)

Dès l'entrée, la maison régionale de l'autonomie et de la longévité, gérée depuis son ouverture en 2010 par le gérontopôle des Pays de la Loire, donne le ton. La structure, située à Nantes (Loire-Atlantique) est notamment portée par la région et se veut lieu d'accueil. Le terme gérontopôle — à l'époque peut-être encore mal connu — n'apparaît pas en premier sur la façade. Le rez-de-chaussée offre un espace de réunion. Les chargés de mission du gérontopôle s'affairent à l'étage. Dans un face à face avec *Hospimedia*, Gilles Berrut, président fondateur, et Valérie Bernat, directrice générale, reviennent le 3 mars sur les actions emblématiques de leur structure. Au fil de l'entretien, ils sont rejoints par différents chargés de mission qui se prêtent à leur tour à l'exercice pour évoquer les principales actions du "réseau des acteurs ligériens au service du bien-vieillir".

Une collaboration efficace

Difficile pour Valérie Bernat de privilégier un projet plutôt qu'un autre. En insistant, elle cite d'abord le [plan](#) antichute des Pays de la Loire, finalisé récemment (lire notre [article](#)). L'État a demandé à toutes les ARS de travailler sur ce sujet, rappelle-t-elle, ajoutant que l'instance des Pays de la Loire a très rapidement chargé le gérontopôle de l'aider, pour l'accompagnement technique du pilotage de la version locale du plan. Pour mener cette mission, le gérontopôle a dégagé de ses équipes un équivalent temps plein. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des acteurs concernés avec le montage d'un comité de pilotage (copil) représentatif des structures concernées par les différents axes du plan national. En moins de deux semaines, 268 réponses ont été reçues constituant un état des lieux. Par la suite, des ateliers ont été organisés dans les locaux de la maison de l'autonomie avec les différents acteurs pour imaginer des actions prospectives sur le territoire. Il en ressort un plan

dense de plus de 200 pages comprenant 48 préconisations et 47 suggestions.

Le gérontopôle des Pays de Loire en chiffres :

- 250 membres adhérents ;
- 24 administrateurs ;
- 15 équivalents temps plein ;
- 1,2 million d'euros de chiffre d'affaires ;
- 7 collèges (territoire, formation et recherche, prévention et retraite, grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, économie sociale et solidaire, personnes âgées) ;
- 4 axes principaux d'actions : formation, recherche, Silver économie et accompagnement des collectivités territoriales.

Finalement, dans ce projet comme pour d'autres que Valérie Bernat évoque dans la foulée, le gérontopôle a servi d'ensemblier. La directrice générale insiste sur le caractère transversal des interventions et aussi sur la capacité de ce gérontopôle à mobiliser les acteurs de terrain dans un contexte apolitique. "*Les différents changements de majorité au sein du conseil régional des Pays de la Loire n'ont jamais impacté la structure*", fait remarquer Gilles Berrut. "*Le gérontopôle n'est pas là pour se mettre en avant mais pour valoriser ses adhérents et ce qui se fait le mieux en termes d'innovation*", précise-t-il, insistant sur le principe de subsidiarité. Il signale que le gérontopôle des Pays de la Loire est aussi en lien avec les professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH). "*La région dispose de deux écoles de gériatrie à Nantes et à Angers (Maine-et-Loire) particulièrement dynamiques.*"



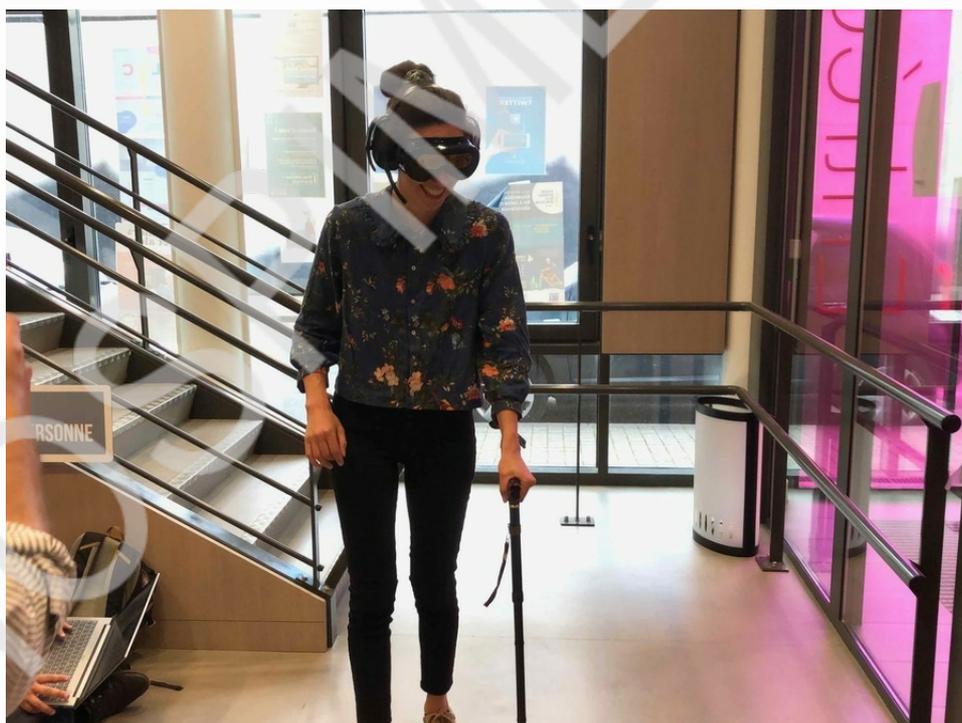
Valérie Bernat dirige le gérontopôle des Pays de la Loire depuis 2017. (Hospimedia/Lydie Watremetz)

À titre d'exemple du fonctionnement pluridisciplinaire, Valérie Bernat présente le comité économique et prospective. Il a été

mis en place pour répondre à une question : *"Comment accompagner la stratégie des adhérents du gérontopôle dans les dix prochaines années ?"* Cette interrogation a fait ressortir trois priorités : l'accessibilité aux soins, le logement et la dénutrition à domicile. Le gérontopôle a choisi de lancer les travaux sur l'accès aux soins pour mettre en place un protocole avec des sociologues, des géographes, des gériatres... Sont abordés dans ce cadre différentes problématiques comme le recours et le non-recours, la coordination, la technologie, les métiers ou encore les professions de demain.

Une géographie sociale de terrain

Un des objectifs de cette initiative est le partage de données pour permettre notamment aux différents décideurs locaux de construire leur stratégie future. Le comité de pilotage du projet se compose ainsi du conseil régional et de l'ARS Pays de la Loire, des départements de la Loire-Atlantique, de la Sarthe, et du Maine-et-Loire, de la Caisse des dépôts, des groupes LNA santé, Vyv et Malakoff Humanis ou encore d'Angers et Nantes métropoles. *"La méthodologie que le gérontopôle utilise est liée à un savoir faire qu'il a développé, soit la géographie sociale avec des modèles d'extrapolation afin de donner du sens aux chiffres"*, souligne Gilles Berrut. Les premières données issues de ce projet, démarré en novembre 2022, sont attendues pour avril prochain. Un site dédié sera mis en ligne proposant des cartographies, des atlas et des données pouvant être comprises par tous les professionnels mais aussi le grand public.



Centre de formation agréé, le gérontopôle des Pays de la Loire propose des formations spécifiques au vieillissement. (Gérontopôle des Pays de la Loire)

En parallèle, de nombreuses études sont en cours. Elles portent notamment sur la mobilité, le bénévolat des personnes âgées, la dénutrition, la précarité des séniors, la télé-expertise, la robotique ou les exosquelettes. Ce qui fait dire à Gilles Berrut que si *"le gérontopôle des Pays de la Loire peut être considéré comme une instance de recherche, d'appui aux politiques et aux acteurs"*, le mot recherche toutefois *"sort de l'acception habituelle du terme. Il ne s'agit pas seulement d'une recherche sur une maladie, ni de recherches en sciences humaines et sociales par opposition à la recherche médicale. Le gérontopôle intègre*

toutes ces dimensions à la fois".



Le gérontopôle ligérien prend appui sur le club des usagers pour ses travaux. (Gérontopôle des Pays de la Loire)

En ce qui concerne la représentation des personnes âgées ligériennes, elle est assurée par la présence au sein du gérontopôle d'un collège qui leur est dédié. Un club régional des usagers a même été mis en place et ce dernier abonde toutes les décisions du gérontopôle. L'ensemble des dossiers est ainsi soumis au comité de pilotage du club, signale Valérie Bernat. Elle illustre ses propos en prenant en exemple un appel à solutions qui est en train de se monter pour 2023. *"Cela concerne la santé mentale et le cahier des charges est dessiné par les associations de personnes âgées qui vont pouvoir préciser leurs attentes."* La même méthodologie est appliquée avec les professionnels de santé sur le sujet par exemple de la robotique sociale. Un an après le lancement de l'étude, les professionnels de la région ont rapporté qu'ils n'ont *"pas besoin de robot sociaux mais de robots ménagers, lave-vitres ou encore de robots qui portent les repas. Cela permettrait aux professionnels de se recentrer sur le soin dans un ancrage territorial"*.

Innovant et unique

Élisabeth Artaud, chargée de mission formation et action territoriale, témoigne de son côté que le gérontopôle des Pays de la Loire est aussi promoteur de formation. Pas question pour autant de concurrencer l'offre en place. Si le gérontopôle est agréé organisme de formation, il privilégie l'accompagnement des acteurs et intervient comme formateur dans des cas particuliers, lorsque *"l'offre de formation est inexistante faute de marché sur la région"*. Le gérontopôle a par exemple monté une formation courte pour un de ses adhérents, un bailleur social qui souhaitait se lancer dans l'habitat intermédiaire pour personnes âgées. L'objectif était de former les membres du comité de direction aux enjeux de la transition démographique. Il y a quelques années, le conseil régional des Pays de la Loire a de son côté demandé au gérontopôle de créer un module d'une journée pour les organismes de formation sanitaires et sociaux. Cette mission consistait à apporter aux professionnels centrés sur les

personnes âgées dépendantes un nouveau regard sur l'innovation, les représentations des âgés et l'importance de l'autonomie et de la prévention.

Focus sur un positionnement national

Gilles Berrut, auteur avec Sébastien Podevyn, directeur général de France Silver éco, du cahier des charges des gérontopôles, est président-fondateur du gérontopôle autonomie des Pays de la Loire. Il fait partie des quatre représentants de la nouvelle union des gérontopôles avec Françoise Tenenbaum, Kevin Charras et Olivier Hanon. Auparavant, il a été à l'initiative du think tank des gérontopôles (lire nos articles [ici](#) et [là](#)). Ce premier regroupement a suscité une "*véritable synergie permettant aux gérontopôles de partager leurs expériences et de travailler en prospective sur les problématiques liées à la transition démographique*", indique-t-il, ajoutant que l'union qui s'installe va permettre aux entités de présenter un interlocuteur unique face aux décideurs politiques. Il signale aussi que les gérontopôles sortent actuellement de la phase des géiatres fondateurs (PU-PH) qui naturellement ont créé ces organisations. Les professeurs de gériatrie ont consacré leur vie aux personnes âgées. Pour autant, "*il ne faudrait pas que les gérontopôles n'aient plus de lien avec la gériatrie universitaire sous risque de devenir unijambistes*".

Lydie Watremetz, à Nantes

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>